2024 024 5²LO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juillet 2024



Date de convocation

03 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

03 JUILLET 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 33

Présents.....26 Votants.....33

N° DEL-24-31

Objet

Modification du tableau des effectifs

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire — Céline PLATEEL-THUIN, 1ère adjointe - Serge MOREAU, Assia LAZREG, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Thomas JORIEUX, adjoints — Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués — Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

Yves FLOQUET, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.

Laurence MOREL, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Alice **DUPONT-DONNET**, adjointe au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1ère adjointe.

Christian **HANQUET**, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas **JORIEUX**, adjoint au Maire.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Assia LAZREG, adjointe au Maire.

Thérèse **ZAOUI**, conseillère municipale, avait donné procuration à Valérie **CAPELLE**, conseillère municipale.

Christian CHATELAIN, conseiller municipal, avait donné procuration à Marie-Thérèse HOUREZ, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Patrick LEMAIRE

COMMUNE DE MARLY (59) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 09 juillet 2024

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération 2023-56 du 20 mars 2024, portant modification du tableau des effectifs;

Considérant qu'il y a lieu de modifier et compléter le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins des services ;

Monsieur le Maire expose les propositions de modifications du tableau des emplois suivants :

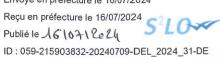
- la création d'un poste d'attaché à temps complet
- la création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet
- la création d'un poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet
- la création d'un poste de technicien à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
- la création d'un poste d'animateur territorial à temps complet
- la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de $1^{\text{ère}}$ classe à $6\text{h}/20^{\text{ème}}$
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à 6h/20^{ème}
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à 6h/20ème
- la modification du fondement juridique pour le recrutement du poste de puériculture à temps complet (art 332-8)

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'adopter les propositions de Monsieur le Maire,
- de modifier le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur Serge MOREAU,



Après en avoir délibéré,

29 voix pour, 4 abstentions (MT. HOUREZ, C. CHATELAIN, V. MELKI, S. LEKADIR)

-ADOPTE la proposition.

Le secrétaire de séance

Patrick LEMAIRE

Le Maire Jean-Noël VERFAILLIE

Transmis en sous-préfecture le 16.1021 2024...... Document exécutoire à compter du . A. C. LO. A. 1. Rolly